

COUPE DE L'ESPERANCE DAMES
(CHAMPIONNAT DE LIGUE INTERCLUBS DES EQUIPES SECONDES)

11, 12 avril 2009
GOLF DE GRANDE BASTIDE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Les règlements généraux des épreuves fédérales s'appliquent.
Les conditions spécifiques de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ayant déjà une équipe en 1^{ère} ou 2^{ème} division de ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les joueuses : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Les équipières ne devront pas avoir joué en 2009 dans l'équipe première de leur club.

Le terme "jouer" signifie avoir participé à la qualification ou avoir figuré sur une feuille de match.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour, **11 avril 2009** : Qualification : stroke play scratch, **6 simples** sur 18 trous.

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour, **12 avril 2009** : Match play, **2 foursomes, 5 simples** sur 18 trous.

Finale : 1^{er} contre 2^{ème}, match pour la 3^{ème} place : 3^{ème} contre 4^{ème}.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : www.netffg.net
avant le **vendredi 13 mars 2009**.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : www.netffg.net
avant le **vendredi 3 avril 2009**.

Les droits d'engagement sont de 280 € par équipes (chèque à envoyer à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription des équipières sous peine de non participation).

PRIX

Coupe à l'équipe championne.

Médailles d'or (1^{er}), d'argent (2^{ème}), de bronze (3^{ème}) aux équipières.